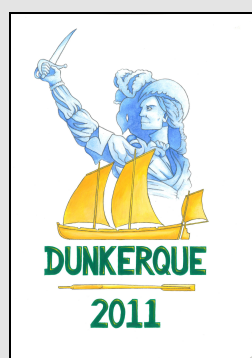


CAHIER DES CHARGES DES  
RENCONTRES  
INTERNATIONALES DE YOLES  
DE DUNKERQUE

DU 14 AU 17 JUILLET 2011



## **SOMMAIRE**

- 1. Organisation**
- 2. Nom**
- 3. Objet**
- 4. Règlements**
- 5. Programme et horaires**
- 6. Embarcations**
- 7. Equipage**
- 8. Inscription**
- 9. Marque de reconnaissance**
- 10. Embarcations & équipements de sécurité.**
- 11. Comités**
- 12. Réunion des chefs de bords**
- 13. Modifications aux instructions**
- 14. Emplacements des épreuves**
- 15. Classement**
- 16. Utilisation des droits**
- 17. Obligations de présentation**
- 18. Partenaires**
- 19. Vie en collectivité et Développement Durable**

- Annexes :**
- 1. accréditation de l'équipage**
  - 2. plan d'accès**
  - 3. autorisation parentale pour les mineurs**

## **1/Organisation**

*Les rencontres internationales des jeunes marins Dunkerque 2011* sont organisées par l'Association d'Action Educative. Elle fait appel aux compétences des différentes associations, structures, collectivités du territoire tant local que régional.

Le projet sera construit en collaboration étroite avec la Fédération Voile-Aviron  
Cet événement s'inscrit dans la continuité des *Défis Jeunes Marins*.

## **2/Nom**

L'appellation officielle est *Les rencontres internationales des jeunes marins Dunkerque 2011*.

## **3/Objet**

*Les rencontres internationales des jeunes marins Dunkerque 2011* est un rassemblement visant à :

Pour les participants :

- Encourager, stimuler et développer la pratique de la voile traditionnelle.
- Encourager l'effort individuel au service de l'équipe.
- Stimuler le sens de l'initiative et des responsabilités.
- Transmission des savoirs.
- Valoriser des jeunes en insertion.
- Promouvoir la région Nord Pas de Calais.

Pour les visiteurs :

- Promouvoir la pratique de la voile traditionnelle.

## **4/Règlements**

Les épreuves sont régies par les textes en vigueur, complétés et éventuellement modifiés par les instructions des *rencontres internationales des jeunes marins Dunkerque 2011*

Seuls les documents et les notes écrites et prescrites par le président du comité et ou jury ont une valeur officielle.

## **5/Programme et horaires**

L'accueil des équipages se fera à compter du 13 juillet 2011. la cérémonie d'ouverture se tiendra le 13 juillet 2011 de 17 à 19 heures.

La cérémonie de clôture aura lieu le 17 juillet 2011 à 12h00 au Centre Régional de Voile.

### **Général :**

Les repas du matin et du soir seront pris dans les locaux du Restaurant Universitaire (R.U).

*Petits déjeuners : de 6 :30 heures à 8 :30 heures*

*Repas du soir : entre 19H30 et 21H30*

Les repas du midi seront pris sous forme de sandwiches près des sites de compétition ou à bord.

**8 :00 heures** : réunion avec les chefs de bords tous les matins au R.U. Deux représentants maximum par équipage.

### **Horaires**

#### **Mercredi 13/07/11**

8H30 à 15H00 : Accueil des équipages, mises à l'eau des yoles, Formalités administratives au CRV.

12H00 : Repas libre.

15H00 à 16H30 : Sassée et arrivée au Bassin du Commerce.

17H00 à 19H00 : Inauguration officielle CUD.

19H00 à 21H30 : Repas Resto CROUS.

21H30 : Soirée libre.

#### **Jeudi 14/07/11**

7H30 à 8H30 : Petit déjeuner Resto CROUS.

8H00 : Briefing des chefs de bord Resto CROUS.

8H30 : Rendez vous aux bateaux et sassée.

10H00 à 12H30 : Course à l'aviron au large.

12H30 à 13H30 : Repas sandwichs (organisation) à bord.

14H00 à 18H00 : Régates à la voile au large (3 manches).

18H00 à 19H30 : Sassée et retour au Bassin du Commerce.

19H30 à 21H30 : Repas Resto CROUS.

21H30 : Soirée libre (feu d'artifice et bal populaire).

#### **Vendredi 15/07/11**

7H30 à 8H30 : Petit déjeuner Resto CROUS.

8H00 : Briefing des chefs de bord Resto CROUS.

8H30 : Rendez vous aux bateaux et sassée.

10H00 à 13H30 : Epreuve de navigation au large, Homme à la mer, repas sandwichs à bord.

14H00 à 18H00 : Régates voile/aviron.

18H00 à 19H30 : Sassée et retour au Bassin du Commerce.

19H30 à 21H30 : Repas Resto CROUS.

21H30 : Chants de marin (hors classement), sélection pour l'avant première de la soirée du samedi 16/07.

#### **Samedi 16/07/11**

7H30 à 8H30 : Petit déjeuner Resto CROUS.

8H00 : Briefing des chefs de bord Resto CROUS.

8H30 Rendez vous aux bateaux.

8H30 à 12H30 : En centre ville : Bassin de la Marine, du Commerce, Freycinet1....

Yole du capitaine/Rallye musée portuaire/Transfert de sac/Slalom sans safran/Remorquage/Godille/Lancer de touline/Matelotage.

12H30 à 13H30 : Repas sandwichs (organisation) « Quai de l'insertion » autour des bassins.

14H00 à 19H00 : IDEM Matinée et « Quai de l'insertion ».

19H30 à 21H30 : Repas Resto CROUS.

22H00 : Chants de marin de l'équipage sélectionné la veille et animations musicales.

### **Dimanche 17/07/11**

7H30 à 8H45 : Petit déjeuner organisé par AAE PROFIL.

9H00 Rendez vous aux bateaux, départ pour sassée.

9H30 à 12H00 : Mise à terre des yoles au port du Grand Large.

12H00 à 14H00 : Remise des prix, réception et buffet froid.

14H00 : Fin de mise à terre, après midi et soirée libre.

### **Lundi 18 juillet 2011**

Fermeture du village le matin

## **6/Embarcations**

Cet événement est ouvert uniquement aux yoles 1796 de Bantry.

Les embarcations devront répondre aux critères définis aux cahiers des charges du Défi Jeunes Marins.

Pour les contraintes d'armement et de sécurité se reporter à la page 7.

Arrivé sur le lieu d'hébergement ou de mise à l'eau chaque équipage préparera son embarcation telle qu'elle sera utilisée lors des épreuves en suivant les contraintes d'armement (**page7**) et effectuera une première pesée (remorque, yole, armement).Après la mise à l'eau une pesée de la remorque seule sera réalisée afin de déterminer le poids de la yole.L'organisation procèdera alors au lestage des yoles si nécessaire afin que les poids de toutes les yoles soient équivalents et ce dans l'optique d'un concours équitable et juste.

## **7/Equipage**

Chaque équipage sera composé d'au moins **10 personnes âgées de 15 à 30 ans** au 13 juillet 2011 et de **maximum 20 personnes**.

Lors des différentes épreuves :

Chaque équipage sera composé **de 13 personnes dont au minimum 10 personnes âgées de 15 à 30 ans dont 3 femmes au minimum**. 3 personnes au maximum pourront être âgées de plus de 30 ans au 13 juillet 2011.

Composition de l'équipage lors des épreuves :

**10 rameurs** parmi lesquels doivent figurer **au minimum 3 femmes**.

2 équipiers aidant à la manœuvre : brigadiers avant et arrière.

1 chef de bord.

**Au plus tard le 31 mai 2011**, les équipes doivent fournir à l'organisateur, la liste d'accréditation (annexe1) les autorisations parentales pour les mineurs (annexe3) ainsi qu'une photo numérique de chaque membre d'équipage au format passeport, à renvoyer par mail : [ddavoli@aaedk.org](mailto:ddavoli@aaedk.org) . (Voir la fiche en annexe1)

## **8/Inscription**

Les inscriptions sont ouvertes à toute yole de Bantry et seront clôturées le 31/12/2010.

La demande d'inscription sera enregistrée à la date de réception de la caution d'un montant de 300 euros par yole. Celle-ci vous sera restituée à votre arrivée.

Le comité d'organisation des *rencontres internationales des jeunes marins Dunkerque 2011* se réserve l'autorité de participation d'un bateau.

Les frais pris en charge par l'organisation des *rencontres internationales des jeunes marins Dunkerque 2011* sont :

- le déplacement des yoles et de l'équipage.

**Moins de 250 kilomètres : 150€**

**De 250 kilomètres à 500 : 300 €**

**Plus de 500 kilomètres : 500 €**

- les petits déjeuners et repas du 13/07/11 soir au dimanche 17/07/11 midi.
- L'hébergement collectif du 13/07/11 au 18/07/2011 à midi.

### Prise en charge :

Chaque équipage disposera d'une tente semi rigide (type garden) de 50 mètres carré avec plancher, éclairage et alimentation électrique, ainsi que tables et chaises.

Chaque équipage devra amener : le couchage (sac de couchage et lit ou matelas).

Des modules de douches et sanitaires seront installés sur le village d'hébergement.

Chaque équipage devra avoir un contrat d'assurance pour couvrir son matériel et une responsabilité civile pour autrui.

Une attestation devra être transmise à l'organisation au plus tard le 31 mai 2011 avec la fiche d'accréditation de l'équipage (annexe 1), ainsi qu'une copie de la licence FVA.

L'organisation pour sa part prendra en charge les assurances couvrant l'ensemble de l'évènement.

### Admission :

L'admission à participer ne devient définitive que lorsque la yole de Bantry et son équipage ont satisfait tous les critères d'inscription.

En cas de désistement, après le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ; la caution de 300 euros restera acquise à l'organisation et sera redistribuée au prorata pour les frais de déplacement des équipages.

## **9/ Marque de reconnaissance**

Toutes les yoles devront porter à tout moment leur pavillon régional ainsi que celui des *rencontres internationales des jeunes marins Dunkerque 2011*, exception faite lors de l'épreuve du passage du sac.

Au cours de la journée de samedi nous évoluerons dans la zone portuaire, attention aux passages de ponts.

## **10/Armement & équipements de sécurité.**

Chaque yole devra avoir en permanence l'équipement suivant à bord :

- \* les planchers.
- \* gréement et voilure complets.
- \* un gilet de sauvetage pour chaque membre d'équipage.
- \* 10 avirons et aviron de queue optionnel.
- \* deux gaffes.
- \* un gouvernail constitué d'un safran et d'une barre ou secteur de safran, ou un aviron de queue en lieu et place du gouvernail.
- \* deux écopés, deux seaux et une pompe de cale.
- \* un mât de pavillon avec pavillon national pour les yoles étrangères ou régional pour les yoles françaises et celui de l'événement.
- \* une VHF portative en état de fonctionnement.
- \* une aussière de remorque de 30 mètres de long et de 12mm de diamètre minimum.
- \* une touline d'au moins 30 mètres de long équipée d'une pomme de touline non lestée.
- \* amarres : 2 bouts de 6 mètres et 2 bouts de 12 mètres.
- \* une ancre avec 10m de chaîne.
- \* une ligne de mouillage de 30 mètres qui peut aussi faire office d'alsoière de remorquage.
- \* l'armement légal selon la division 240 pour une navigation côtière.  
[http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Division\\_240\\_consolidée\\_le\\_7\\_janvier\\_2010.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Division_240_consolidée_le_7_janvier_2010.pdf)
- \* l'équipement obligatoire au titre du RIPAM.  
[http://www.eaubleue.com/DocPDF/2A\\_1.001\\_28112006.pdf](http://www.eaubleue.com/DocPDF/2A_1.001_28112006.pdf)
- \* matériel de navigation : compas de route et de relèvement, compas à pointes sèches, règles de navigation, crayon.

**Les cartes de marine du secteur de Dunkerque seront fournies par l'organisation.**

## **11/Les comités**

Comité organisateur du Rendez-vous :

Sa mission est l'organisation générale du Rendez-vous, la diffusion médiatique de l'événement, la remise officielle des prix et la tenue des réceptions.

Comité de course

Sa mission est l'organisation sportive des épreuves, y compris le contrôle des bateaux, ainsi que le contrôle de la régularité sportive de l'événement.

Jury

Sa mission est la constitution d'un Jury sans appel, chargé d'assurer la régularité sportive de l'événement.

## **12/Réunion des chefs de bords**

Une réunion de tous les chefs de bord (présence obligatoire) se tiendra tous les matins à 8 heures au R.U sur le temps du petit déjeuner.

## **13/Modifications aux instructions**

### Affichage à terre :

Les avenants modifiant les instructions seront affichés au tableau officiel.

### Sur l'eau

Des avenants peuvent être faits sur l'eau. Le pavillon L sera hissé et les informations pourront être transmises à portée de voix et transmises par VHF, canal 77. Il est de la responsabilité de chaque embarcation de venir à portée de voix ou de s'assurer de bien comprendre l'avenant par VHF.

## 14/Emplacements des épreuves



## **15/classement**

Chaque épreuve donne lieu à un classement du premier au dernier.

**Le premier marque 1 point**  
**Le 2<sup>ème</sup> 2 points**  
**Le 3<sup>ème</sup> 3 points**  
**Le 4<sup>ème</sup> 4 points**

**Le premier aura totalisé le moins de point.**

Et ainsi de suite à hauteur de 1 point par place suivante.

### **Les différentes épreuves donneront lieux aux coefficients suivants :**

<b>épreuves</b>	<b>coefficients</b>
• course à l'aviron	<b>3</b>
• course à la voile	<b>3</b>
• course voile/aviron	<b>3</b>
• navigation	<b>2</b>
• l'homme à la mer à la voile	<b>2</b>
• slalom sans safran	<b>2</b>
• transfert de sac	<b>2</b>
• yole du capitaine	<b>2</b>
• remorquage	<b>2</b>
• matelotage	<b>2</b>
• godille	<b>1</b>
• lancer de touline	<b>1</b>
• (homme à la mer à l'aviron) : épreuve de remplacement	<b>1</b>
• rallye du musée portuaire	<b>1</b>
• artisanat de marin	Classement séparé
• construction et entretien du bateau	Classement séparé
• chant de marin	Classement séparé

## **16. Utilisation des droits**

L'inscription aux *rencontres internationales des jeunes marins Dunkerque 2011* implique l'autorisation à la libre utilisation de toute image, sur tout support et en tout temps.

## **17. Obligations de présentation.**

Il est demandé aux équipages inscrits aux *rencontres internationales des jeunes marins Dunkerque 2011* d'être présents lors des cérémonies d'ouverture (Mercredi 13/07/11 17H00 à 19H00) et de clôture (Dimanche 17/07/11 de 12H00 à 14H00, Remise des prix).

## **18. Partenaires**

*Les rencontres internationales des jeunes marins Dunkerque* bénéficient d'un large partenariat tant local, départemental, régional et national :

Le comité de pilotage :

- . Le Secrétaire Général de la Mer
- . Le Député, Maire de Dunkerque, Président de la Communauté Urbaine
- . Le Vice Président du Conseil Régional—Sport et Jeunesse
- . Les Vices Présidents au Conseil Général—Jeunesse et Economie
- . Le Vice Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque—Insertion
- . Les Adjoints au Maire de Dunkerque— Insertion et Environnement
- . Le Président du Conseil de Développement
- . Le Président et le Directeur de Dunes de Flandres
- . Le Commandant du Port Autonome de Dunkerque
- . Le Directeur des Affaires Maritimes
- . Le Directeur Départemental Adjoint du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- . Le Président de la SNSM Dunkerque
- . Le Chargé de Mission aux J.O. 2012 Handicapés
- . La Directrice du Syndicat Mixte Neptune
- . Le Président de la Fédération Voile Aviron
- . Le Président, le Vice Président, les Administrateurs et les directions de l'Association d'Action Educative

## **19. Vie en collectivité et Développement Durable**

Dans un soucis de respect de l'environnement, il est demandé à chaque équipier de se munir lors des épreuves d'une gourde (1L) qui pourra être remplie d'eau sur le lieu d'hébergement ou de restauration, aucune bouteille d'eau à bord ou sur les lieux de compétitions.

L'organisation fournira des sacs de récupération des déchets et il est demandé à chaque équipage de trier les déchets produits et de les placer une fois à terre dans les containers appropriés au niveau du lieu d'amarrage des bateaux, les mégots de cigarette ou autre chewing gum ne devront pas être jetés par-dessus bord ou à terre. Les méthodes de tri seront clairement expliquées par des panneaux d'affichage au niveaux de ces zones containers.

**Ces consignes sont valables également au niveau du village hébergement.**

Lors de l'utilisation des douches et sanitaires il est demandé à chaque personne de lutter contre le gaspillage et de limiter sa consommation d'eau et de production d'énergies (gaz et électricité) en limitant les temps de douche et de toilette et en éteignant les lumières aussi souvent que possible dans les sanitaires et dans les tentes. De même lors des différents petits déjeuners et repas il est demandé de ne pas gaspiller la nourriture et les boissons en se servant outre mesure.

**Merci de prendre en compte ces recommandations, d'être un éco-citoyen c'est bon pour l'homme et notre planète !!**

Il est également demandé à chaque personne inscrite de ne pas amener ni de consommer des substances illicites en respect des lois en vigueur sur le territoire français.

Sur le village hébergement le respect d'autrui est primordiale et à cet effet il est demandé de ne plus faire de bruit à partir de 23H00, le lieu sera gardienné et tous débordements constatés pourront entraîner des pénalités et des sanctions en lien avec les responsables du ou des équipages concernés.



Annexe 2



## Suite annexe 2

Itinéraire conseillé pour l'arrivée et accéder au village hébergement :

En arrivant par l'A16 Boulogne/Calais/Dunkerque

Prendre la sortie 57

Traverser les 2 ronds points (tout droit)

Prendre la Route du Fossé Défensif et la Chaussée des Darses (N353).

Traverser la zone industrielle et portuaire.

L'hébergement est situé sur le parking du centre commercial « Pôle Marine ». (Cinéma AMC, Go sport, Pizza Del Arte...)

En arrivant par l'A25 Lille/Dunkerque

Restez sur l'A25 qui devient D625

Traverser les 2 ronds points (tout droit)

Prendre la Route du Fossé Défensif et la Chaussée des Darses (N353).

Traverser la zone industrielle et portuaire.

L'hébergement est situé sur le parking à gauche du centre commercial « Pôle Marine » (cinéma AMC, Go sport, Pizza Del Arte...)



## **Autorisation Parentale pour les personnes mineures.**

Je soussigné Mr Mme .....représentant(e) légal(e) de  
..... né le : ..... /...../.....  
l'autorise à participer aux Rencontres Internationales des Jeunes Marins à Dunkerque du 13 au 18 juillet 2011  
sous la responsabilité de l'encadrement de la yole : .....  
représenté par Mr Mme.....Fonction : .....

Je l'autorise à résider du 13 au 18 juillet 2011 au sein du village hébergement gardienné situé sur le site S3D du  
Pôle Marine en centre ville de Dunkerque sous tente collective avec les autres membres de son équipage sous la  
responsabilité de Mr Mme.....Fonction :

Je l'autorise à participer aux épreuves et animations prévues par l'organisation à savoir :

### **En mer :**

Courses à l'aviron, régates à la voile, épreuves de navigation, régates à la voile et à l'aviron et homme à la mer  
à la voile et/ou à l'aviron.....

### **Dans les bassins en centre ville :**

Yole du capitaine, transfert de sac, slalom sans safran, remorquage, godille et lancer de touline.....

### **A terre :**

Chants de marin, rallye musée portuaire et matelotage.....

En dehors des animations décrites ci dessus il/elle restera sous la responsabilité de l'encadrement de son  
équipage représenté par Mr Mme.....  
Fonction : .....

Je l'autorise à participer aux réceptions d'inauguration et de clôture qui auront lieu respectivement le 13 et le 17  
juillet 2011 et à prendre ses petits déjeuners, repas du midi (sous forme de sandwiches) et repas du soir fournis  
par l'organisation de 13 juillet 2011 au soir au 17 juillet 2011 au midi.En cas de régime alimentaire particulier  
j'informerai le responsable de l'encadrement nommé ci-dessus qui informera l'organisation au plus tard le  
31/05/2011.

Je m'engage à joindre à la liste d'accréditation de l'équipage de la yole..... au plus tard le 31  
mai 2011 un certificat médical de moins de 6 mois (pas de contre indication à la pratique de la voile et de  
l'aviron en compétition), un brevet de natation 50M ainsi qu'une copie de sa licence FVA validée 2010/2011.

Je certifie avoir fourni les autorisations parentales obligatoires en cas d'hospitalisation et d'interventions  
chirurgicales à l'encadrement de la yole.....  
Représenté par Mr Mme.....Fonction : .....

Fait à..... Le.....

Nom/Prénom/Signature

**PS : l'ensemble des sites et des activités sont décrits sur notre site : [www.rencontres-yoles-aaedk2011.com](http://www.rencontres-yoles-aaedk2011.com)**